



# La Lanterne

Bulletin Municipal de Bessy sur Cure

## EDITO

Chers Bessyats, Chères Bessyates,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires.

L'automne est là et malgré le paysage changeant, nos vies sociales et culturelles restent affectées par la crise sanitaire que nous traversons.

Cela va encore perturber nos rituels festifs et commémoratifs de cette fin d'année.

La vie du village semble endormie sans nos fêtes qui la rythment, ces moments conviviaux nous manquent à tous.

Autant de moments de partage que nous espérons avoir l'occasion de revivre et d'augmenter dès que nous le pourrons. Mais n'ayez crainte, BESSY vit et continuera de vivre malgré tout.

**Les travaux d'enfouissement** des lignes électriques et de réfection du réseau d'eau se poursuivent et quelques autres dont vous trouverez des exemples dans cette édition sont achevés.

Nous tenons à remercier les Bessyats qui contribuent à la vie du village par leurs conseils, leurs prêts de matériel (clés, mèche...) et sans qui tout serait plus compliqué.

Nous nous adaptons aux conditions et règles sanitaires pour faire du mieux que nous pouvons.

Cette année exceptionnellement, la **cérémonie du 11 Novembre** se tiendra en petit comité et hélas aucun rassemblement n'aura lieu à la suite de celle-ci. Toutefois, afin de préserver notre devoir de mémoire pour les personnes qui ont donné de leurs vies au cours de cette 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, nous vous invitons à pavoiser votre domicile du drapeau national ce 11 novembre 2020.



Nos traditionnels repas des anciens, colis des aînés et Noël des enfants ne pourront avoir lieu car il est interdit de nous rassembler et nous tenons à vous protéger.

Tenez-vous toutefois prêts pour **un Noël extraordinaire à BESSY le dimanche 20 Décembre 2020 à partir de 14h00...** Le père Noël nous a glissé dans l'oreille qu'il trépignait d'impatience à l'idée de vous rencontrer !

Ensemble, nous ferons face à cette pandémie tout en préservant la magie de nos chères traditions.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. N'oubliez pas les gestes barrières et redoublez de vigilance à l'approche des fêtes de fin d'année.

Passez malgré tout une très bonne fin d'année et n'oubliez pas que nous restons à votre entière disposition.

Bien cordialement.

**L'Equipe Municipale**

### HOMMAGE A NOTRE ANCIEN MAIRE

Le 18 août dernier, Bernard Roques nous quittait, Bessy perdait une de ses figures et une de ses mémoires. Né à Paris le 13 novembre 1929, il découvre Bessy très jeune et continue, en 1939, sa scolarité primaire dans l'école du village. Mais très vite, l'exode de 1940 lui impose une première épreuve en l'éloignant de son village et de sa famille, il se retrouve seul à l'âge de dix ans. Il parvient fort heureusement à rejoindre ses parents dans le sud de la France. Après des études d'ingénieur électricien à Marseille, il se spécialise dans l'aéronautique. Il travaille dans les Bouches-du-Rhône, le Lot puis à Paris, où il dirige des agences d'intérim, des bureaux d'études et des usines. Mais tous ces lieux et ce riche parcours professionnel ne lui ont jamais fait oublier Bessy. La plupart des personnes qui ont connu notre village jeunes y reviennent toujours, Bernard Roques en est un exemple. Très attaché à son village, il décide de s'investir pour celui-ci en tant que conseiller municipal puis en occupant les fonctions de maire de 1989 à 1995. Il revient s'installer définitivement à Bessy en 1991 à l'occasion de sa retraite. Depuis, il partageait son temps entre sa belle demeure du haut de la rue Goulmet et l'Italie où il s'est éteint dans son sommeil. Il repose à Paris auprès de sa famille. Le conseil municipal, par ce petit hommage, souhaite exprimer à sa famille sa profonde émotion et l'assurer de son affection en ces moments douloureux.

### ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL

Vous l'avez probablement déjà vu passer dans nos rues, la commune a acheté un nouveau véhicule communal.

L'ancien véhicule ne passant plus au contrôle technique, l'équipe municipale a fait le choix d'acquérir un véhicule neuf 100% électrique à des conditions très avantageuses (subventions du SDEY, prime à la reconversion, entretien et garantie pendant 7 ans...) pour le prix d'un véhicule d'occasion.

Notre agent technique communal semble ravi !



### PROBLEMES AVEC LES DIAGNOSTICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS

Vous êtes nombreux à avoir reçu le rapport de diagnostic suite à la visite d'un technicien de Central Environnement pour le contrôle de votre installation d'assainissement non collectif.

Cette étude fait partie des obligations légales donc indépendantes de la volonté des élus communaux ou communautaires. Elle devait en outre permettre d'argumenter sur le besoin ou non d'installation collective.

Le nouveau président de la 3CVT (communauté de commune Chablis Villages et Terroir) a repris ce dossier dès son élection et est autant embarrassé que nous après la réception de ces rapports.

En effet, pour notre commune, 108 installations (sur 169 au total) ont été contrôlées et 104 sont non conformes.

Sur l'ensemble de l'étude menée sur la communauté de communes, 95,5 % des installations son non conformes (ce résultat nous servira très certainement à accélérer notre demande d'assainissement collectif).

Le 20/10/2020 à 18h00, une réunion a eu lieu en la mairie de Bessy sur Cure en présence du Président de la Communauté de Communes, Mr BOILEAU, du Maire de Lucy sur Cure, Mr MOISELET PARQUET, du Maire et du 1er adjoint de PREGILBERT, Mr GUETTARD et Mr RAPENEAU, du Maire de Ste Pallaye, Mr VALERO, et bien évidemment du Maire de Bessy sur Cure et de son 1<sup>er</sup> adjoint.

Tout d'abord que nous bénéficions d'un soutien total du nouveau président de la 3CVT, qui souhaite que l'on trouve une solution ensemble.

Il a d'ores et déjà bloqué l'ensemble des factures en attendant de trouver une solution.

A l'issue de cette rencontre, une proposition va être étudiée quant à sa faisabilité (moyens techniques, humains, juridiques...). Vos diagnostics sont donc « en stand-by » pour le moment (pas d'obligation de mises aux normes urgentes (sauf si risque sanitaire et atteinte à l'environnement), pas de facturation à venir dans les prochains jours).

Nous vous tiendrons informés des évolutions de ce dossier au plus vite et donnerons le meilleur de nous-mêmes pour préserver vos intérêts et l'intérêt de notre village.

## LA COLLECTE DU TRI EN PORTE A PORTE

L'arrivée des bacs jaunes, du nouveau dans la gestion de vos déchets.

Très prochainement, avant la fin de l'année, nous mettrons à votre disposition un bac jaune de 240 litres destiné à recueillir tous vos emballages alimentaires et vos journaux. Il ne sera plus nécessaire de se déplacer jusqu'aux containers, le contenu de votre bac sera prélevé toutes les deux semaines à votre porte.

En effet, lors du conseil communautaire du 24 septembre, l'attribution du marché à l'entreprise SULO France a été adoptée. Cette entreprise devrait livrer vers fin novembre une partie des bacs jaunes au dépôt de Vermenton, ces bacs seront ensuite répartis dans les différents villages grâce aux transports mis en place par la communauté de communes. Après une ultime préparation effectuée par la commune (pose de roues et d'étiquettes adhésives), les bacs jaunes seront à retirer en mairie contre signature, mais, dans certains cas, ils pourront être livrés directement chez vous. Les jours et horaires de permanence vous seront communiqués ultérieurement.

Concernant le tri, ces bacs devront uniquement contenir :

- Du papier (journaux, revues, prospectus, ...)
  - Les bouteilles en plastique.
  - Les petits emballages en carton et les briques alimentaires.
  - Les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, ...)
  - Les emballages en plastique (yaourts, beurre, ...)
- Une étiquette illustrée apposée sur le couvercle vous précisera toutes ces données.

Les containers proches du plan d'eau resteront à votre disposition durant une période de transition d'environ deux mois. Ils seront définitivement retirés en début d'année prochaine, seul le container à verre subsistera. Bien entendu, le ramassage classique des déchets ménagers dans les bacs gris continuera, mais à un rythme bimensuel.

Nous espérons que la présence de ce bac simplifiera le tri et l'élimination de vos déchets.

## NOUVEAU POINT D'EAU AU CIMETIERRE



Afin de faciliter l'arrosage des plantes de nos chers défunts, une arrivée d'eau sera installée en haut du cimetière. Ce nouveau point d'eau permettra d'éviter de monter les arrosoirs.

## LE DEFIBRILATEUR BIENTOT EN PLACE ET FONCTIONNEL



Le défibrillateur sera installé sur la façade de la mairie. Après renseignements pris, il faut protéger cet appareil du soleil. Jean-Marc a donc réalisé une jolie marquise pour protéger ce dernier.

Nous espérons qu'il sera fonctionnel dès la fin de l'année. Une réunion vous informant de l'utilisation de ce dernier est prévue mais en raison des conditions sanitaires ne nous permettant pas de réunir plus de 10 personnes, nous insérerons dans la prochaine lanterne, un manuel d'utilisation.

## QUELQUES TRAVAUX REALISES AU GITE



Pour nous permettre de continuer à louer la chambre handicapée du gîte communal, nous avons dû respecter les normes de sécurité incendie et avons installé une nouvelle alarme dans cette chambre.

À la suite d'un décollement du carrelage dans l'une des chambres de notre gîte principal, le sol de celle-ci a donc intégralement été refait.



## DES VOLONTAIRES POUR LE RECENSEMENT ?

Dans le cadre du recensement de la population de notre village, nous recherchons des volontaires pour effectuer cette mission auprès des habitants de Bessy sur Cure.

Si vous êtes intéressé, merci de le faire savoir à la mairie avant le 1<sup>er</sup> Décembre 2020.



## QUELQUES RAPPELS ET CONSEILS D'AUTOMNE

### Vos alliés pour vos jardins et potagers

Les feuilles mortes sont excellentes en couvre-sol ou comme paillis dans vos jardins, au pied des rosiers ou au potager.

Les cendres de vos cheminées, en quantité limitée (70 g/m<sup>2</sup> et par an) peuvent être épandues en hiver et au printemps entre les légumes (pour éloigner nos gastéropodes) et au pied des fruitiers.

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de ramasser vos feuilles mortes sur les parties publiques, celles-ci peuvent être glissantes et peuvent occasionner des chutes.

### NOUVEAU : CONCOURS DE DESSINS POUR LES PROCHAINES LANTERNES

Nous proposons à nos petits Bessyates de participer à un concours de dessins sur le thème de la saison. Un conseil des « sages » se réunira pour élire le plus beau dessin qui illustrera notre prochaine lanterne sur le thème de l'hiver.

A vos dessins !

#### L'automne

*Feuille rousse, feuille folle  
Tourne, tourne, tourne et vole !  
Tu voltiges au vent léger  
Comme un oiseau apeuré.  
Feuille rousse, feuille folle !  
Sur le chemin de l'école,  
J'ai rempli tout mon panier  
Des jolies feuilles du sentier.  
Feuille rousse, feuille folle !  
Dans le vent qui vole, vole,  
J'ai cueilli pour mon cahier la feuille qui dansait*

**Luce FILLOL**



### LE GATEAU DU MAIRE – LE PARIS-BREST



#### LA CREME AU BEURRE :

- 50 cl de lait
- 6 jaunes d'œufs
- 250 g de beurre ramolli
- 40 g de Maïzena
- 120 g de sucre
- 230 g de pralin

1. Porter le lait à ébullition
2. Fouetter les jaunes et le sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent
3. Incorporer la Maïzena
4. Verser le lait chaud en filet et fouetter le mélange
5. Reverser le tout dans une casserole et faire épaissir sur feu moyen en remuant jusqu'à ébullition puis laisser refroidir
6. Travailler le beurre pommade au fouet ou à la fourchette pour qu'il soit crémeux
7. Une fois la crème refroidie, la mélanger avec le beurre et ajouter le pralin puis réserver au réfrigérateur

#### LA PATE A CHOUX :

- 25 cl de mélange eau / lait
- 110 g de beurre
- 20 g de sucre
- 100 g de farine
- 4 œufs
- 40g de Maïzena
- 40 g d'amandes effilées
- Sucre glace pour décorer

1. Préchauffer le four à 180°C en chaleur tournante
2. Porter le mélange eau / lait à ébullition avec le beurre, le sucre et une pincée de sel
3. Ajouter la farine et la Maïzena en une fois puis remuer jusqu'à dessèchement de la pâte (environ 1 minute après qu'elle commence à se détacher des parois)
4. Eteindre le feu puis ajouter les œufs un à un en mélangeant bien à chaque fois
5. Mettre le tout dans une poche à douille et faire des cercles superposés sur une plaque recouverte de papier cuisson
6. Ajouter les amandes effilées et faire dorer au four pendant 40 minutes puis laisser refroidir dans le four avec la porte entrouverte

#### LE MONTAGE :

1. Couper la pâte à choux en deux et garnir le cercle du dessous de crème au beurre avec une poche à douille
2. Déposer l'autre partie de la pâte sur le dessus puis saupoudrez avec le sucre glace

**Bon appétit !**